

Visualisez cet email dans [un navigateur](#)

**LES VICTOIRES
DES ACTEURS PUBLICS**

**Découvrez
les lauréats 2024**

Les meilleures initiatives observées durant
l'année dans les trois fonctions publiques

Sous le haut patronage de
la présidente de l'Assemblée
nationale, Madame Yvel
Braun-Pivet



Soutenez par

casden

La banque coopérative
de la fonction publique

LE CLUB DES ACTEURS
Le magazine consacré
à la fonction publique

Le zoom

acteurspublics

Vendredi 9 février 2024



Chaque matin, la rédaction sélectionne et commente une info dont vous allez entendre parler.



**Congé menstruel : les maires de gauche montent au
créneau**



Bastien Scordia

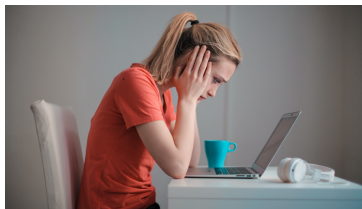
Les règles ne doivent plus être un tabou dans la fonction publique. C'est la conviction de plusieurs maires qui, à l'image de celui de Saint-Ouen, ont instauré un "congé menstruel" pour leurs agentes souffrant de règles douloureuses. Selon ces édiles, il faut un cadre législatif protecteur pour ces congés menstruels.

Un collectif de maires et d'élus locaux issus notamment de la gauche et qui ont instauré ce congé menstruel dans leur commune a ainsi décidé de se réunir ce vendredi 9 février à Saint-Ouen pour appeler les sénateurs à voter un texte socialiste qui vise à instaurer ce type de congé sans jour de carence. Cette proposition de loi sera examinée le 15 février par le Sénat dans le cadre d'une "niche parlementaire".

"Cette loi est attendue par de nombreuses villes, collectivités et par le monde du travail, dans le secteur privé comme dans le secteur public", expliquent ces maires dans une tribune publiée dans Libération et cosignée notamment par le maire de Saint-Ouen, Karim Bouamrane, la maire de Paris, Anne Hidalgo, le maire de Lyon, Grégory Doucet, ou le maire de Grenoble, Éric Piolle. "Il était inconcevable pour nous qu'un quart des employées de nos administrations subisse, chaque mois dans l'indifférence, des règles douloureuses et incapacitantes, poursuivent-ils. Il était urgent de répondre à cette souffrance occultée et niée."

Aussi ces élus réclament-ils un "cadre législatif protecteur" pour ce congé menstruel. Une étape qui, selon eux, est essentielle et "entérinera la généralisation de cette avancée concrète pour le droit des femmes dans notre pays". Cette mesure peine à rassembler au Sénat, à majorité de droite. La proposition de loi des sénateurs socialistes a été rejetée en commission, mercredi 7 février. L'examen en séance publique scellera son sort.

Lectures recommandées



Qualité de vie au travail

La ville de Saint-Ouen teste le congé menstruel



Égalité professionnelle

Marie-Claude Sivagnanam : "L'image de la femme dirigeante n'est pas encore ancrée dans les mentalités"



Parité

Égalité femmes-hommes : pour les collectivités, le salut passe par le levier économique

Événement à venir

Les Rendez-vous de la DITP proposent le webinaire : **“Les sciences comportementales au service de la transition écologique”**, ce matin à 9 h 30

[S'inscrire](#)

Rendez-vous cet après-midi pour la Quotidienne, et demain matin pour un nouveau Zoom

acteurspublics

Nous contacter
Se désinscrire
Mentions légales

Suivez nous :

